

ASSOCIATION ADEPAL PPR

38660 SAINT PANCRASSE

mail:[**adepalsp@laposte.net**](mailto:adepalsp@laposte.net)

Site Internet **:** [**https://www.adepal-ppr.fr/**](https://www.adepal-ppr.fr/)

**NEWSLETTER d’octobre 2022**

L’Adepal ppr a publié dernièrement un article concernant **l’eau** à Plateau des Petites Roches. Les sources, l’assainissement, la facturation, l’avenir.

A lire en page d’accueil du site :

<https://www.adepal-ppr.fr/>

Lien où vous pourrez voir aussi quelques photos du **repas des anciens**, à la Renardière du Col de Marcieu. L’occasion pour nous de remercier une fois de plus la CCAS et la municipalité pour cette attention envers les personnes âgées du plateau qui ont pu apprécier la cuisine et l’accueil des nouveaux gestionnaires du restaurant.

Le problème du **déneigement,** évoqué dans la dernière newsletter, semble avoir trouvé une solution. Un formulaire d’inscription au déneigement des particuliers est mis à la disposition des habitants du plateau. Nous rappelons l’importance de ce service (payant) pour les personnes âgées, mais aussi pour ceux qui doivent se déplacer tous les jours en raison de leur travail.

Celui de l’éligibilité à **la FIBRE** n’est pas résolu, pour le moment, pour une partie de la commune, surtout pour le village de St Pancrasse. *Voir carte dans lien ci-dessous :*

<https://adresse.data.gouv.fr/bases-locales>

Suite à la création de la nouvelle commune en 2019, puis à la mise en place de nouvelles voies et, en 2021, à la nouvelle numérotation, la mise à jour des référentiels nationaux, responsabilité de la Commune, n’est pas finalisée, à ce jour.

Une personne du Conseil Général présente à la réunion nous a bien confirmé que, « faute de référencement, pas de branchement de fibre, ou, éventuellement, avec retard par rapport au reste de la commune ». Tard ou jamais ?

Mme la Maire nous a dit, à cette réunion sur la fibre, ce vendredi 21 octobre, que le manquement ne provenait pas de ses services mais des services nationaux mêmes*. A suivre…*

La conséquence est que de nombreux habitants de St Pancrasse pourront rencontrer des problèmes lors de leur demande de branchement à la fibre optique, ajoutés aux problèmes résultant d’un adressage de courrier défectueux, d’avis officiels où le n° d’habitation ne figure pas malgré le signalement de l’intéressé à l’expéditeur, de livraisons de colis mal effectuées, d’avis d’impôts perdus (facture d’eau par exemple en 2021) etc…sans compter les problèmes possibles de sécurité et de santé (services d’urgences mal aiguillés…)Les habitants ne peuvent rien faire, à titre individuel, car**,** tenir à jour la liste des adresses de leur commune et d’en effectuer la publication dans les référentiels nationaux n’est pas de leur ressort mais de celui du représentant de la collectivité, à savoir le Maire.

3 membres de l’Adepal PPR ont participé à la discussion sur la **valorisation du site des anciens centres de santé** de St Hilaire, lors du café citoyen du 1er octobre 2022.

(*Voir compte rendu sur le site adepal ppr / actualités / café citoyen*)

Une commission devrait être créée afin de réfléchir à la composition de panneaux dédiés à la mémoire de ces établissements, et de définir plus précisément ce projet, en y intégrant une estimation du coût. Nos 3 membres s’y sont inscrits et vous feront part de la suite réservée à ces discussions. Un habitant, présent à ce café citoyen, demande quelle réalisation a été faite, pour la mémoire de ces centres de santé, par l’association du plateau récipiendaire de la subvention de 9000 euros, en 2019.

1 membre de l’Adepal PPR participe également aux différents groupes de travail sur **l’avenir de la station de ski** de St Hilaire. Ces groupes ont fait diverses propositions aux élus du Conseil Municipal présents.

Le comité de rédaction de l’Adepal PPR.

ADEPAL PPR est une association, loi 1901**, indépendante et participative**. Afin de nous permettre de continuer à faire vivre la démocratie participative locale à Plateau des Petites Roches, vous pouvez adhérer ou participer aux frais de fonctionnement de l’association (frais de *site internet, frais de compte bancaire et assurance*) en versant :

1. **Une contribution libre** par virement bancaire ou postal à :

**ADEPAL SP**

*ETABLISSEMENT GUICHET N°COMPTE CLÉ RIB DOMICILIATION*

20041 01017 1105353D028 43 GRENOBLE CENTRE **FINANCIER**

*Indiquer : versement /participation à l’association adepal ppr*

2) **Une adhésion 2022-2023** à l’association adepal ppr= 15 euros/famille ou 10 euros par personne, en indiquant votre nom prénom et adresse, au même compte.

L’ADEPAL PPR vous remercie par avance.